

## 21730 - L'attitude de la femme vis-à-vis de l'appel à Allah

---

### La question

Que dites vous du rôle de la femme dans la prédication?

### La réponse détaillée

A l'instar de l'homme, la femme doit participer à l'appel à Allah, à la recommandation du bien et à la défense du mal en application des textes du saint Coran et de la Sunna. Les propos des ulémas allant dans ce sens sont clairs.

Aussi, la femme doit elle appeler à Allah, recommander le bien et défendre le mal tout en observant les règles religieuses imposées à l'homme. Elle doit aussi éviter d'être détournée de l'appel à Allah par la peur, l'impatience, le mépris les insultes et les moqueries dont elle peut faire l'objet de la part de certaines personnes. Elle doit faire face fermement (aux difficultés) même si elle subissait des railleries et des moqueries. En outre, elle doit encore tenir compte d'une autre chose, à savoir un comportement marqué par la chasteté, le port du voile en présence d'hommes étrangers et l'éloignement de la mixité.

Qu'elle appelle à Allah tout en se mettant au-dessus de tout comportement pouvant lui valoir des critiques. Quand elle s'adresse à des hommes, elle doit le faire porteuse du voile et sans s'isoler avec un homme. Quand elle s'adresse aux femmes, elle doit le faire avec sagesse et en adoptant un comportement exemplaire marqué par l'intégrité morale, afin qu'on ne lui rétorque pas qu'elle devrait commencer par elle-même. Elle doit encore éviter de porter des vêtements provocants et s'éloigner de toutes les causes de la tentation comme l'exhibition de sa beauté et l'adoption d'un langage doux et susceptible d'être réprouvé. Elle doit enfin s'occuper de l'appel à Allah d'une manière qui ne porte atteinte ni à sa religion ni à sa réputation.